



# AVIS PUBLIC

## VENTE DE BIENS D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Conformément à l'article 6.1 du Code municipal du Québec, la Municipalité a vendu des biens d'une valeur supérieure à 10 000 \$ au cours du mois d'octobre 2016:

Ces biens se détaillent comme suit:

Bien vendu (lot #)	Superficie	Situation	Prix (avant taxes)	Acheteur
5 723 539	918,9 m <sup>2</sup>	rue Vincent	49 454,75 \$	Construction Monette inc. (a/s M. Alain Monette)
5 723 541	744,8 m <sup>2</sup>	rue de Visan	40 086 \$	M <sup>me</sup> Karine Valiquette et M. Yannick Cadot

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-SEPTIÈME jour du mois  
de NOVEMBRE deux mille seize.**

Directeur général et secrétaire-trésorier  
M<sup>c</sup> Richard B. Morasse, MBA